

FCPR

# SIPAREX MULTI ACCESS

Lettre au 31 décembre 2024

**VOUS ÊTES SOUSCRIPTEUR DU FCPR SIPAREX MULTI ACCESS**

## ACTUALITÉ DU FONDS

Depuis sa création en décembre 2022, le FCPR Siparex Multi Access a constitué la totalité de son portefeuille en investissant dans un total de 12 fonds professionnels gérés par le Groupe Siparex sur des stratégies d'investissements diversifiées (cf. page 4) tant sur le plan des segments du marché du private equity que des typologies d'entreprises financées.

Au second semestre 2024, le Fonds a investi dans 6 PME, 2 ETI et 1 start-up, via les fonds gérés par le Groupe Siparex. 3 cessions ont été réalisées, sur 2 PME et 1 ETI.

Dans la section « Focus investissements » en page 2 de cette Lettre, nous vous présenterons les entreprises ESKIMOZ et BCM, investies ces 6 derniers mois respectivement par les fonds en portefeuille Siparex ETI 5 et Siparex Intermezzo 2.

Le portefeuille constitué par le FCPR Siparex Multi Access était composé au 31 décembre 2024 de 175 entreprises (par transparence) à 82% françaises, présentes dans toutes les régions de France et dans une grande diversité de secteurs d'activité, à commencer par les activités contribuant à la transition climatique et énergétique (environ 20% de la valeur du portefeuille).

**Retrouvez les informations sur votre FCPR sur [www.siparex-multiaccess.fr](http://www.siparex-multiaccess.fr)**

---

FCPR : Fonds Commun de Placement à Risques Agréé par l'Autorité des Marchés Financier (AMF) régi par les articles L214-28 et suivants du Code Monétaire et Financier et représenté par sa société de gestion Sigefi Private Equity.

Un investissement dans le Fonds présente un risque de perte en capital. Document à caractère promotionnel destiné à une clientèle non professionnelle au sens de la directive MIF 2.

# FOCUS INVESTISSEMENTS

MORCEAUX  
CHOISIS

## Eskimoz

SIPAREX ETI 5

Eskimoz, fondé en 2015 par Andréa Bensaid, est un groupe de marketing digital spécialisé en référencement naturel (SEO), référencement payant (SEA), création de contenu et en data. Historiquement spécialisé dans le référencement naturel, Eskimoz s'est progressivement diversifié avec le lancement d'une offre de création de contenus digitaux puis de référencement payant et de data. En complément de ses activités principales de conseil, le groupe a également développé 4 outils technologiques propriétaires pour améliorer les performances des campagnes déployées pour ses clients.

Après un développement exclusivement organique en France jusqu'en 2021, Eskimoz a entamé son expansion géographique en Europe, notamment à travers 3 acquisitions externes et une ouverture d'agence en Espagne.

Le Groupe, qui emploie 250 consultants, accompagne des entreprises de toutes tailles dans leur stratégie d'acquisition digitale via ses 7 bureaux situés à Paris, Bordeaux, Lyon, Düsseldorf, Madrid, Londres et Milan.

Évoluant dans un marché en plein essor, Eskimoz, reconnu pour son agilité et sa forte expertise technique, a enregistré une forte croissance ces dernières années et se positionne aujourd'hui comme l'un des principaux acteurs européens de son domaine.



Créée en 1947, BCM est une entreprise familiale spécialisée dans la distribution de boissons (bières, eaux, softs, jus, vins, spiritueux) pour le marché CHR (Cafés, Hôtels, Restaurants) avec une présence forte en Ile-de France et plus marginalement en Picardie et en Normandie. Le groupe est aujourd'hui le 1er distributeur indépendant dans la région.

En tirant profit d'acquisitions stratégiques - et notamment l'acquisition de groupe Deroche en décembre 2024 qui a permis à BCM de doubler de taille - , la société a élargi son offre avec des produits complémentaires dans les produits d'épicerie et les consommables d'hôtellerie qui lui permet aujourd'hui de couvrir tous les besoins de ses clients.

SIPAREX INTERMEZZO 2

Par ailleurs, le Groupe a renforcé sa présence sur la chaîne de valeur en faisant l'acquisition de producteurs de boissons (bières, vins, cidre, jus) et en acquérant en 2022 une part minoritaire dans une chaîne de pubs à thème.

Très tôt, BCM a engagé une stratégie RSE qui se décline aujourd'hui sur plusieurs volets : décarbonation progressive de la flotte de camions (10% de la flotte à ce stade), recyclage des palettes et des fûts de bières, consigne des bouteilles, valorisation des salariés etc.

# SIPAREX MULTI ACCESS

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2024

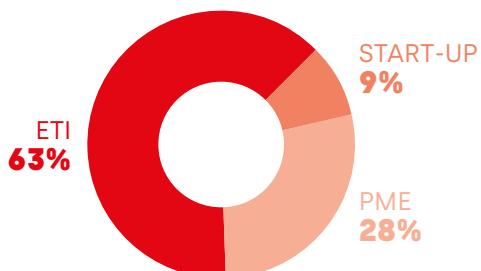
Valeur nominale unitaire	1 000,00 €
Valeur liquidative unitaire	1 019,22 €
Évolution	+1,9%
Évolution sur 12 mois	+1,3%

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Nous vous rappelons que le Fonds est un placement non garanti en capital.

La valeur des parts du FCPR, reflet notamment de la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie et est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

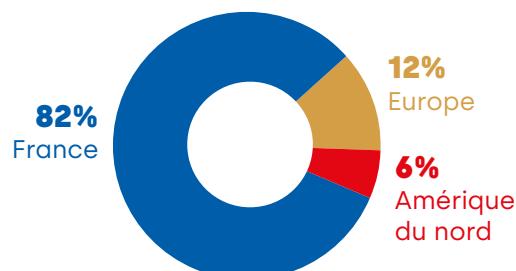
### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR TAILLE D'ENTREPRISE

En nombre d'entreprises investies



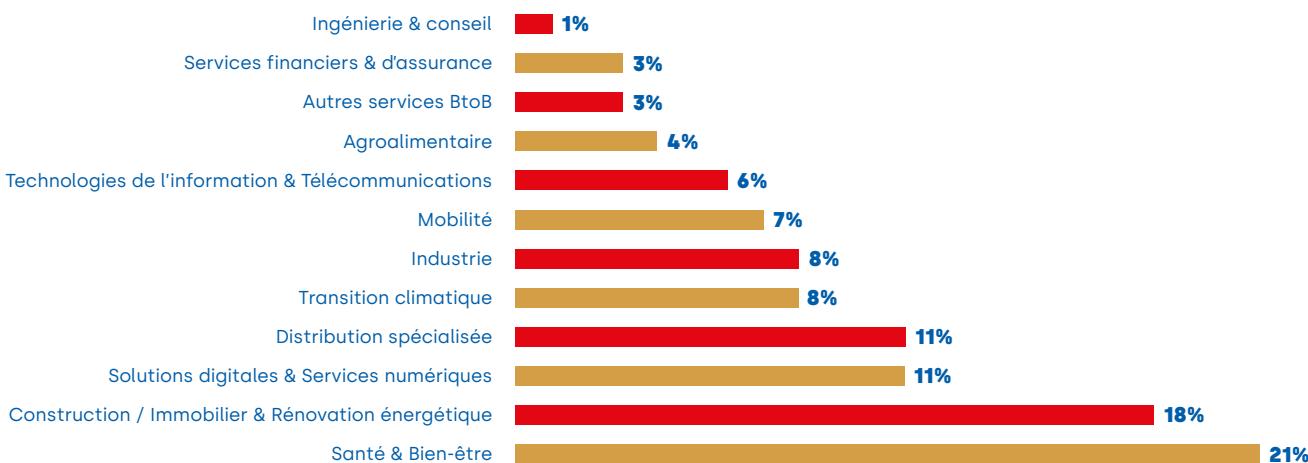
### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

En nombre d'entreprises investies



### RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

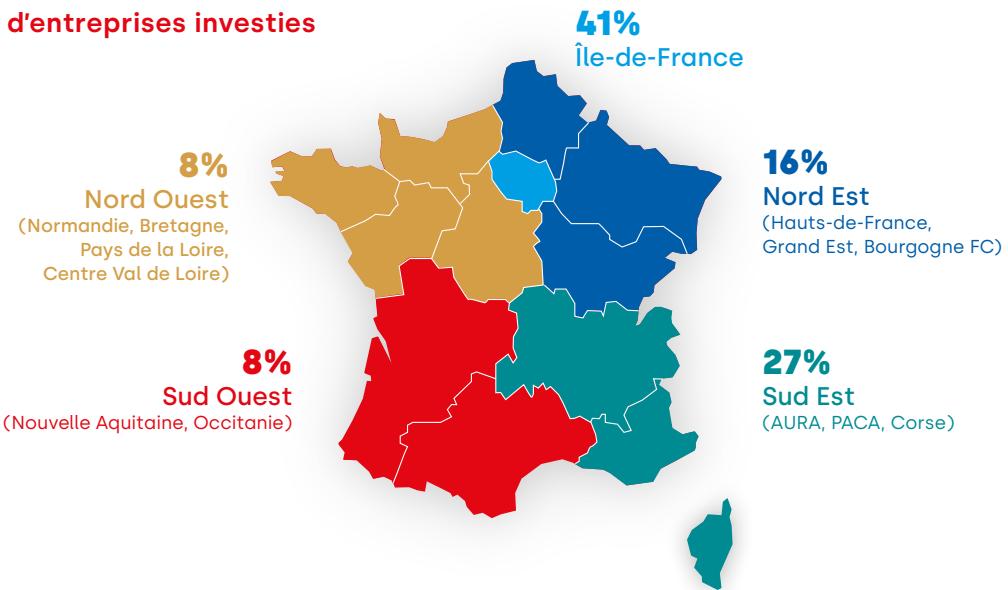
En valeur par transparence



Données Siparex en date du 31 décembre 2024

# SIPAREX MULTI ACCESS

## RÉPARTITION REGIONALE DU PORTEFEUILLE FRANCE en nombre d'entreprises investies



## PORTEFEUILLE AU 31 DÉCEMBRE 2024

Au 31 décembre 2024, le FCPR Siparex Multi Access est investi dans 12 fonds institutionnels gérés par le Groupe Siparex.

Nom	Description	Répartition des engagements du FCPR
<b>Siparex MidCap 4</b>	Financement en capital des grosses PME	34%
<b>Siparex MidCap 3</b>		5%
<b>Siparex ETI 5</b>	Financement en capital des ETI (Entreprise de Taille Intermédiaire)	8%
<b>Siparex ETI 4</b>		9%
<b>Siparex Transatlantique</b>	Financement en capital des PME et ETI se développant sur un axe franco-canadien	2%
<b>Siparex Entrepreneurs 5</b>	Financement en capital des petites PME	8%
<b>Capital Entrepreneurs 5</b>		7%
<b>Siparex Intermezzo 2</b>	Financement en obligations des PME et des ETI	5%
<b>Fonds Obligations Relance France</b>	Financement en obligations des PME et des ETI	8%
<b>TiLT Capital Fund 1</b>	Financement en capital des entreprises de la transition énergétique	7%
<b>XAnge 4</b>	Financement en capital des startups	6%
<b>XAnge Digital 3</b>		1%

# SIPAREX MULTI ACCESS

## RAPPEL DES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

**Société de Gestion :** Sigefi Private Equity

**Dépositaire :** RBC Investor Services Bank France S.A

**Date de création :** 15 décembre 2022

**Date de fin de vie :** 15 décembre 2032

Le FCPR a été agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro FCR20210012.

Valorisation semestrielle auditée complétée de valorisation bimensuelle.



## AVERTISSEMENT

L'attention des souscripteurs de Parts du FCPR Siparex Multi Access est attirée sur le fait que votre investissement est bloqué pendant une durée d'au moins dix (10) ans suivant la Date de Constitution, soit jusqu'au 15 décembre 2032 au plus tard, sauf cas de déblocage anticipé prévu dans le Règlement. Le Fonds Commun de Placement à Risques (FCPR) est principalement investi indirectement dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risque du Fonds décrits à la rubrique « Profil de risque » du Règlement, disponible sur le site internet [www.siparex-multiaccess.fr](http://www.siparex-multiaccess.fr) ou auprès de votre Conseiller.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la Société de Gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

# SIPAREX MULTI ACCESS

## PRINCIPAUX RISQUES

### Risque de perte en capital

Le FCPR n'est pas un fonds à capital garanti. Il est donc possible que le capital initialement investi par les porteurs de parts ne leur soit pas intégralement restitué.

### Risque lié aux fonds sous-jacents et à leurs actifs

La performance du FCPR dépendra en grande partie du succès des fonds dans lesquels le fonds sera investi et des entreprises dans lesquelles ces fonds seront investis. Or l'évolution de ces entreprises pourrait être affectée par des facteurs défavorables (développement des produits, conditions de marché, concurrence, crise sanitaire et notamment celle liée à la pandémie de la Covid-19, etc.) et en conséquence entraîner une baisse de la valeur liquidative des parts des fonds sous-jacents et donc de la valeur liquidative des parts du fonds.

### Risques liés à la durée de vie des Fonds Sous-Jacents

Bien que la Société de Gestion ne sélectionnera que des Fonds Sous-Jacents qui, à la date du premier investissement par le Fonds dans ces derniers, auront une durée de vie compatible avec celle du Fonds, le Fonds pourrait malgré tout, à la fin de sa durée de vie, se retrouver encore investi dans des Fonds Sous-Jacents non encore totalement liquidés. Même si le Fonds pourra sortir des Fonds Sous-Jacents par l'intermédiaire d'une opération secondaire pour lui permettre de respecter sa durée de vie, la faculté de réaliser une telle opération dans des conditions notamment de prix conformes à l'intérêt des porteurs de parts, dépendra de la profondeur du marché à la date où l'opération est envisagée, des conditions de sortie proposées, des opportunités existantes, etc., si bien qu'il ne peut y avoir aucune garantie sur le fait que le Fonds réussira à céder les parts des Fonds Sous-Jacents dans des conditions et à des dates de sortie favorables.

### Risque lié à la valeur des actifs du Fonds au moment des cessions

Les actifs dans lesquels le Fonds sera investi feront l'objet d'évaluations conformément aux règles de valorisation prévues à l'ARTICLE 13.1 du règlement du FCPR. Ces évaluations sont destinées à fixer périodiquement l'évolution de la valeur estimée des actifs en portefeuille et à calculer la Valeur Liquidative des parts du Fonds. Compte tenu des évolutions possibles des conditions de marché au jour de la cession du portefeuille, il ne peut être exclu que ces actifs soient cédés à un prix inférieur à celui auquel leurs titres auront été évalués.

### Risque de non liquidité des actifs

Le FCPR investissant principalement dans des parts de fonds non cotés et dans lesquels il n'y a pas de droit à demander le rachat anticipé, les parts qu'il détiendra seront peu ou pas liquides.

### Risque lié à la durée de vie du Fonds

Le Fonds a une durée de vie de dix (10) ans suivant la Date de Constitution (sauf cas de dissolution anticipée visés à l'ARTICLE 28 du Règlement). Bien que la Société de Gestion fera ses meilleurs efforts pour que les actifs du Fonds soient cédés au plus tard à la fin de vie du Fonds, la Société de Gestion ne peut garantir qu'elle arrivera à céder l'ensemble des actifs du Fonds (dans des conditions conformes à l'intérêt des porteurs de parts) avant cette date.

### D'autres risques sont décrits dans le règlement du FCPR Siparex Multi Access à l'article 4.7